Le Sud-Ouest
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 2 juin 2015	Résolution: CA15 22 0196

Motion pour le développement des pistes cyclables dans l'arrondissement du Sud-Ouest en 2015

Attendu que la programmation de réalisation du réseau cyclable 2015-2016 de la Ville Centre a été annoncée le 29 mai 2015;

Attendu que le Sud-Ouest n'a obtenu aucun nouveau lien dans cette programmation;

Attendu que le Sud-Ouest n'a obtenu aucun de nouveau lien significatif dans son réseau cyclable en 2014, et ce, malgré plusieurs demandes;

Attendu que la division des transports actifs et collectifs la Ville Centre est responsable de la programmation du développement du réseau cyclable montréalais;

Attendu que le Sud-Ouest a bel et bien fait des demandes claires quant à ses priorités en matière de développement du réseau cyclable dans l'arrondissement;

Attendu que le Sud-Ouest est un arrondissement dense qui se situe au centre de l'île de Montréal, en faisant ainsi un endroit prioritaire où développer le réseau cyclable;

Attendu que le réseau cyclable du Sud-Ouest est incomplet et comporte plusieurs connexions manquantes (ex. : pas d'axe nord-sud vers le centre-ville, aucun lien dans Griffintown, peu d'offres dans le district de Saint-Paul-Émard ou dans l'ouest de Saint-Henri, etc.);

Attendu que selon le dernier recensement de Statistique Canada, l'arrondissement du Sud-Ouest se classait quatrième (sur 19 arrondissements) en termes de pourcentage de la population se rendant au travail en utilisant le transport actif;

Attendu que plusieurs intersections dangereuses dans le Sud-Ouest ont besoin d'être réaménagées et sécurisées pour les cyclistes et les piétons;

Attendu que le développement du réseau cyclable est essentiel à la sécurisation des cyclistes et des piétons;

Attendu que la demande pour des liens cyclables est de plus en plus forte dans l'arrondissement du Sud-Ouest, notamment en raison de l'augmentation de la population étudiante et de jeunes familles;

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Benoit Dorais

ET RÉSOLU :

Que les élus du Sud-Ouest expriment formellement leur déception concernant le manque du développement du réseau cyclable dans l'arrondissement pour 2015.

Que l'arrondissement du Sud-Ouest réitère sa demande à la division des transports actifs et collectifs la Ville Centre pour développer dès l'année 2015 des liens structurants pour répondre au besoin du nombre croissant de cyclistes.

Que l'arrondissement invite le comité exécutif à revoir la programmation du réseau cyclable afin d'inclure le développement de liens structurants dans le réseau cyclable du Sud-Ouest, et ce, sans enlever d'autres liens déjà programmés dans les autres arrondissements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

Benoit DORAIS	Pascale SYNNOTT
_____	_____
Maire d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement